



Communiqué

Paris, le 3 février 2009 - Nexans fait l'objet, comme d'autres producteurs mondiaux de câbles, d'une enquête engagée par les autorités de la concurrence en Espagne, au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis, ainsi que par la Commission européenne, concernant des activités haute tension du Groupe.

Cette inspection s'inscrit dans le cadre d'enquêtes menées ponctuellement par les autorités de la concurrence. Nexans coopère avec ces autorités en fournissant tous les documents demandés.

A ce stade, Nexans n'a pas d'autres commentaires à faire.

Contacts :

Presse

Céline Révillon

Tél. : +33 (0)1 56 69 84 12

Celine.revillon@nexans.com

Relations Investisseurs

Michel Gédéon

Tél. : +33 (0)1 56 69 85 31

Michel.gedeon@nexans.com